



## MUNICIPALITE D'ORMONT-DESSOUS

Au Conseil communal  
d'Ormont-Dessous

Le Sépey, le 15 mai 2013

### PREAVIS N° 6/2013

#### ***Réfection de la toiture du restaurant du lac Lioson Demande de crédit***

Madame la Présidente;  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

#### **1. Objet du préavis**

Le présent préavis a pour objet une demande de crédit pour financer les travaux de réfection de la toiture du restaurant du lac Lioson.

#### **2. Historique**

La toiture du chalet en Eternit a été refaite pour la dernière fois à la fin des années soixante dans le cadre de travaux d'aménagement du chalet.

#### **3. Situation**

Le poids des ans se fait sentir. Plusieurs infiltrations d'eau ont été constatées et la Municipalité, soucieuse de maintenir en bon état son patrimoine, estime nécessaire de rénover totalement la toiture de bâtiment abritant le restaurant du lac Lioson.

#### **4. Proposition**

Fort de ce qui précède, la Municipalité propose la réfection de la toiture du restaurant du lac Lioson incluant la pose de panneaux d'isolation thermique goPIR 140 mm. Actuellement, seuls les plafonds des chambres sont isolés.

Le toit ne sera pas réalisé en Eternit, mais en bardeaux PREFA en aluminium prélaqué de 0,65 mm qui seront posés sur un lambrissage d'une épaisseur de 27 mm.

Les bardeaux PREFA conjuguent parfaitement l'union de la forme éprouvée des bardeaux losange et celles des qualités du matériau high-tech de demain : l'aluminium. Ils en deviennent le matériau parfait pour la couverture de bâtiments de structures anciennes. Les nombreuses couleurs garantissent l'harmonie et la beauté des façades. La sécurité nécessaire est garantie par l'agrafage longitudinal et transversal. Il en résulte une liaison résistante aux intempéries et sûre. Une garantie d'usine de 40 ans est accordée sur les matériaux et la couleur.

Des arrêts-neige en aluminium PREFA seront installés respectant les schémas de pose en fonction de la pente et de la charge de neige.

La Municipalité, dans l'expectative de trouver de la pourriture dans la charpente lors du démontage, a prévu un poste « divers et imprévus ».

Au vu de la situation géographique du bâtiment, il sera nécessaire de faire recours à l'hélicoptère pour les transports.

## 5. Coût des travaux

Démontage et dépose de la couverture existante	Fr.	18'000.-
Isolation et sous-construction bois	Fr.	74'100.-
Ferblanterie tôle aluminium PREFA thermolaquée	Fr.	13'700.-
Ferblanterie lucarnes	Fr.	27'400.-
Couverture PREFA	Fr.	77'300.-
Transport par hélicoptère	Fr.	4'600.-
Echafaudages	Fr.	5'400.-
Divers et imprévus	Fr.	20'000.-
<b>Total TTC</b>	<b>Fr.</b>	<b><u>240'500.-</u></b>

## 6. Financement

Ces travaux, qui apparaissent dans le plan d'investissement du budget 2013, seront financés par les liquidités et amortis sur une durée de 30 ans.

## 7. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à voter les conclusions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

- Vu** le préavis municipal no 6/2013 du 15 mai 2013,
- Ouï** le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,
- Considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

## DECIDE

- **d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 240'500.- destiné au financement des travaux de réfection de la toiture du restaurant du lac Lioson ;**
- **d'admettre le mode de financement proposé ;**
- **d'amortir cet investissement sur 30 ans.**

Veillez agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndic  Annie Oguey		La Secrétaire  Isabelle Mermod Gross
--	---	---

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 21 mai 2013

Délégué municipal : M. Philippe Morier